

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE
LE MONTCEL

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| En exercice | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 14 | 10 | 12 |

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

DATE DE LA CONVOCATION
24/01/2024

L'an Deux Mille vingt quatre et le 29 janvier à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
24/01/2024

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents et représentés : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Sandra Fiorèse, Brigitte Simon, Joseph Bracco, Carlos Coelho, Frédéric Thomas, Cyril Durand, Fabrice Mermin, Nathalie Jacquier, Patrick Bastien, Benjamin Bou Aziz (pouvoir à Carlos Coelho)

Absent : Jean-Christophe Eichenlaub

Secrétaire de séance : Peggy Viola

DELIBERATION N°2 : Approbation du compte administratif du CCAS 2023

Les résultats du compte administratif du CCAS 2023 sont les suivants :

| | Section de fonctionnement |
|--------------------|---------------------------|
| Recettes | 15 € |
| Dépenses | 3 104.42 € |
| Résultat (déficit) | - 3 089.42 € |

Après le retrait de M. le Maire et en son absence, le conseil municipal, à l’unanimité approuve le compte administratif 2023 du CCAS tel que présenté ci-dessus.

Fait à le MONTCEL, le 30/01/2024

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Antoine HUYNH

La secrétaire de séance,
Peggy Viola